



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ETOILE COMMUNICATIONS SA**, Rue du Jeu-de-l'Arc 15, 1207 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 21.06.2012
3. Suspension de faillite: 31.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.09.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: opérations dans le domaine des télécommunications, de la technologie, notamment de la technologie de l'information fourniture de services Internet; import-export et distribution de produits de technologie, de produits électroniques et autres produits; distribution de services technologiques et autres; opérations de consultant et d'engineering dans ces domaines, ayant son siège à la rue du Jeu-de-l'Arc 15 à 1207 Genève.

Pour tout renseignement :
Groupe n°4 022/388.89.04
2012 000883 J / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge GE

00813439

